



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-54344>

Département(s) de publication : **58, 03, 21, 71, 89, 45, 18**

Annonce n° **24-54344**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'agglomération de Nevers

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 245800440600107

Ville : Nevers cedex

Code postal : 58027

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 58, 03, 21, 71, 89, 45, 18

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : www.marches.ternum-bfc.fr

Identifiant interne de la consultation : PA24-05

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Marchés publics

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Cf article 3 du RC.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Cf article 3 du RC.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Cf article 3 du RC.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 10/06/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Pouvoir adjudicateur

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Transport scolaire pour les trajets (aller-retour) écoles/piscines communautaires Aquabalt et Ilôt Corail

Code CPV principal - Descripteur principal : 60140000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Transport scolaire pour les trajets (aller-retour) écoles/piscines communautaires Aquabalt et Ilôt Corail. Les prestations attendues sont détaillées au sein du CCTP.

Lieu principal d'exécution du marché : Piscines Aquabalt et Ilot Corail du Territoire de Nevers agglomération

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : 200000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : L'accord-cadre mono-attributaire est lancé selon une procédure adaptée. Pas d'allotissement pour des raisons techniques et financières. Variante interdite. Accord-cadre sera exécuté au moyen de bons de commande. Accord-cadre sera exécuté sans montant minimum mais avec un montant maximum de 200 000 euros HT sur sa durée globale, reconductions incluses le cas échéant. Dès que le montant maximum est atteint, l'accord-cadre prendra automatiquement fin. Les bons de commande seront émis au fur et à mesure des besoins et seront payés au regard des prestations réellement exécutées. Le marché prendra effet à compter de sa date de notification, pour une durée d'un an, reconductible tacitement 3 fois annuellement, pour un total de 4 ans. La forme juridique du groupement n'est pas imposée, le groupement peut être conjoint ou solidaire, à son appréciation. En revanche, il n'est pas permis à un candidat de déposer une offre en tant que candidat individuel et membre d'un groupement. Dans le même sens, il n'est pas autorisé d'être membre de plusieurs groupements. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Budget principal de Nevers Agglomération. Les sommes dues au(x) titulaire(s) du marché, seront payées dans un délai global de paiement de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes dans le respect des règles de la comptabilité publique. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec toutes les entreprises. Le pouvoir adjudicateur garde la possibilité d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales sans négociation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/05/2024